

ROUTE DE BERNE



TRAVAUX DE REQUALIFICATION



Lancés en 2019, les travaux d'entretien et de réaménagement de la route cantonale entre les Croisettes et le Chalet-à-Gobet se poursuivent dès le 2 mars prochain (sous réserve des conditions météorologiques) sur la chaussée, pour une durée de 3 ans. Après cette importante requalification multimodale, les bus, vélos, piétons et voitures se partageront l'espace de manière plus cohérente et équilibrée. Pour les riverains, les accès seront améliorés, notamment grâce à la création de giratoires.



Des travaux indispensables pour améliorer l'accès à l'agglomération à tous les modes de transport

La route réaménagée disposera de voies bus, d'aménagements cyclables et de trottoirs ainsi que de nouveaux accès pour les riverains. L'éclairage public sera renouvelé, la pose d'un revêtement phonoabsorbant diminuera le bruit de la circulation et globalement la route s'intégrera davantage dans son environnement bâti.

Plus de 30 millions sont investis par le Canton et les communes d'Épalinges et Lausanne pour améliorer cet axe important et y développer une mobilité multimodale. Le projet bénéficie d'un soutien de la Confédération puisqu'il figure parmi les mesures destinées à fluidifier la mobilité dans l'agglomération Lausanne-Morges.

Un chantier par étapes pour garantir l'accessibilité

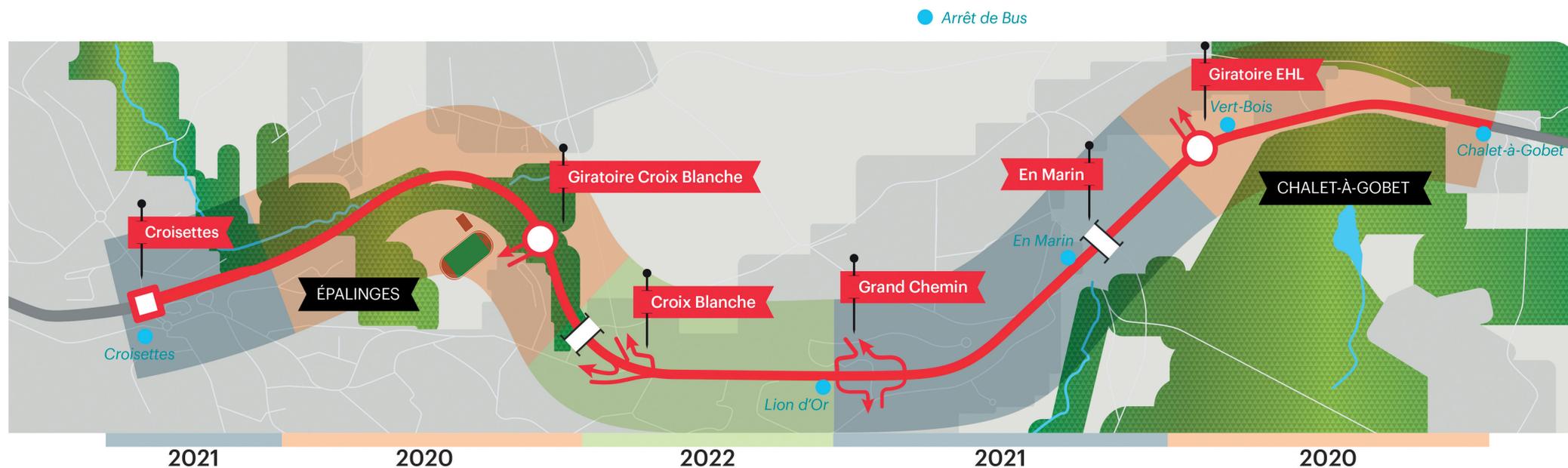
Les travaux sont réalisés en 3 ans, par étapes pour y maintenir la circulation automobile en tout temps. En 2020, ils se dérouleront aux 2 extrémités de la route, sur 2 tronçons distants de 1,7 km (secteurs du carrefour des Croisettes et de l'École hôtelière).

Allongement des temps de parcours à prévoir aux heures de pointe

Tout est mis en œuvre pour limiter les conséquences sur les déplacements : dans les 2 zones de chantier, la circulation sera maintenue, avec une voie de circulation à la montée et à la descente. La vitesse sera abaissée à 60 km/h pour garantir la sécurité des ouvriers et usagers. Les accès pour les riverains (privés et entreprises) sont maintenus, ainsi que pour les piétons. En amont des travaux, une zone réservée aux bus sera mise en place à la descente.

Des congestions de trafic sont à prévoir aux heures de pointe du matin, notamment dans le secteur de Ste-Catherine, occasionnant un allongement du temps de parcours.

La DGMR et ses partenaires remercient par avance les riverains et les usagers de la route de leur compréhension pour la gêne occasionnée. Ils recommandent aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.



Privilégier les transports publics

L'utilisation des transports publics et des parkings d'échange peut constituer une alternative efficace et durable à la voiture, notamment en provenance de la Broye.

En **train**, le RER Vaud, qui dessert notamment les gares de Lucens et Moudon, offre des cadences à la demi-heure toute la journée.

De plus, 4 lignes de **bus** relient les communes de la Broye et du Jorat à Lausanne :

- **Ligne tl 62**
Moudon – Épalinges / Croisettes
- **Ligne tl 65**
Mézières – Lausanne / Sallaz
- **Ligne CarPostal 435**
Thierrens – Épalinges / Croisettes
- **Ligne CarPostal 75**
Mézières – Lausanne / Sallaz

Il est par ailleurs conseillé aux usagers de la route de privilégier le co-voiturage et d'adapter leurs horaires de déplacement quand cela est possible.

Des informations tout au long du chantier

Informier régulièrement les habitants et usagers de la route est une priorité pour les porteurs du projet.

La page internet www.vd.ch/route-de-berne fournit tout au long du chantier des informations sur l'évolution des travaux et les mesures de circulation.

Pour en savoir plus :
DGMR, www.vd.ch/route-de-berne
T + 41 21 316 72 72 – info.dgmr@vd.ch